

BUSCH (*Moritz*, docteur). Publiciste allemand, président effectif de la Conférence de Berlin en 1884-1885 (Dresde, 1821-..., 1899).

Après une visite qu'il fit aux États-Unis en 1851-1852, et qu'il relata dans « *Wanderungen zwischen Hudson und Mississipi* » (1853), il voyagea en Orient et écrivit des relations sur l'Égypte, la Grèce, la Palestine. Dès 1856, il était attaché à Leipzig au « *Grenzboten* », qui, sous la direction de Gustav Freitag, était devenu l'organe du parti nationaliste. D'abord en relations étroites avec le parti « *Augustenburg* » du Schleswig-Holstein, il offrit, en 1866, ses services au Gouvernement prussien et occupa au Hanovre un poste semi-officiel. C'est ainsi qu'en 1870 il devint un des agents de presse de Bismarck et, comme tel, accompagna ce dernier durant la campagne de 1870-1871.

En 1878, il publia un premier ouvrage sur Bismarck : « *Graf Bismarck und seine Leute während des Krieges mit Frankreich* », suivi de « *Neue Tagebuchblätter* » (1879), et de « *Unzer Reichkanzler* » (1884). En 1884, Busch était sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Après la mort de Bismarck, il publia la fameuse « *Pétition du Chancelier à l'Empereur Guillaume II* », datée du 18 mars 1890, suivie en 1898 de « *Bismarck und sein Werk* ». Un dernier ouvrage sur son héros, série de mémoires, intitulée « *Bismarck, quelques pages secrètes de son histoire* », fut publié en Angleterre, par crainte de représailles du Gouvernement allemand. Cette œuvre remaniée fut cependant publiée à Leipzig en 1899, année de la mort de l'auteur.

En 1884, Busch, en tant que sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, représenta l'Allemagne à la Conférence de Berlin, dont il devint le président effectif en lieu et place de Bismarck. Busch s'y montra un sincère défenseur de l'œuvre africaine de l'Association Internationale. Il appuya de toutes ses forces les revendications de cette dernière en face des prétentions des autres puissances, telles la France et le Portugal; de la France, qui, par l'organe de son représentant, le baron de Courcel, avait adressé à Busch une lettre datée du 22 novembre 1884, revendiquant pour son pays la côte entre Sete-Cama et la région environnant l'embouchure du Kwilu et Loango,

ainsi que la rive méridionale du Stanley-Pool, en souvenir du traité de Brazza-Makoko; du Portugal, qui réclamait une vaste région autour de Cabinda.

Le docteur Busch et Sir Edward Malet, représentant britannique, furent les auteurs de la proposition selon laquelle, dans l'intérêt général du commerce, « le mieux serait d'accorder à l'Association toute la rive gauche du fleuve, y compris la rive sud du Stanley-Pool. On donnerait à la France les deux rives du Niadi-Kwilu et le territoire au Sud du fleuve jusqu'à 5°2' latitude Sud, mais non la rive méridionale du Pool. Busch insista pour que la rive septentrionale du Congo appartint à l'Association ainsi que le littoral depuis les bouches du Chiloango, à l'exception de Cabinda et Molembo, et du district y rattaché, à la possession duquel le Portugal attribuait une grande importance ».

Busch se montra un sincère partisan de la reconnaissance officielle de l'État Indépendant du Congo, marchant d'ailleurs dans le sillage du représentant officiel des États-Unis, M. Kason, qui, le premier, avait émis la proposition de neutralité du nouvel État et la liberté du commerce du bassin du Congo. Le 23 février 1885, à l'avant-dernière séance de la Conférence, Busch lut à l'assemblée la lettre adressée par le colonel Strauch, président de l'Association Internationale, au Prince de Bismarck, lettre résumant la situation diplomatique de l'Association. A la suite de cette lecture, le docteur Busch ajouta que « le Gouvernement allemand avait la plus vive sympathie pour les efforts magnanimes du Roi des Belges, dont le nom, désormais, serait attaché à une œuvre d'un but humanitaire très élevé ». Le 26 février, l'Acte général de Berlin recevait la signature des quatorze puissances représentées à la Conférence : l'État Indépendant du Congo était né.

15 septembre 1949.

M. Coosemans.

H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Bruxelles, pp. 583, 649, 651, 670, 672. — A. Chapaux,

Le Congo, Rozez, Bruxelles, 1894, pp. 329, 332, 333. — Thomson, *Fondation de l'E.I.C.*, pp. 100, 230, 234, 240, 244, 247, 254, 267, 274, 276, 277, 283. — *Encyclopédie britannique*, 1946. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 47. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Bruxelles, 1927, pp. 10, 50.